

## **Castelnau-le-Lez**

### Inauguration des berges du Lez

*Engagement du Maire Frédéric LAFFORGUE et de l'équipe municipale, l'aménagement des berges du Lez relève d'un défi de grande ampleur environnementale.*

**« Il s'agit en effet, à travers ce projet, de marquer et d'embellir l'entrée de ville, de préserver ce poumon vert et de permettre à la population de se le réapproprier » .**



# UN PARC BOISÉ AU BORD DU LEZ POUR LES CASTELNAUVIENS

Projet phare de transformation du territoire, l'aménagement d'un parc boisé aux berges du Lez invite à repenser l'espace autour d'un écrin de nature en zone urbaine.

Cette réalisation, portée par les élus et mise en œuvre avec beaucoup d'implication par les services municipaux, a contribué à la labellisation de la commune en tant que Territoire engagé pour la nature (TEN) obtenu par la Ville en décembre 2020.

Ce dispositif encourage les collectivités à se mobiliser autour de la biodiversité et incite à l'émergence de projets locaux de développement durable. L'aménagement des berges du Lez a donc été conçu en tenant compte de ces aspects environnementaux.



## Un projet participatif

Le projet d'aménagement d'un grand parc boisé sur les berges du Lez a été amorcé suite à une consultation citoyenne à la rentrée 2020.

Le bureau d'études et d'architectes Garcia-Diaz avait retenu trois options d'aménagement. Afin de favoriser la participation citoyenne et de proposer un espace pensé avec les habitants, les élus ont appelé les Castelnaviens à voter parmi 3 versions du projet via une consultation citoyenne.

**Les votants ont retenu la 3ème option, à 73% des suffrages.**

Cette dernière s'appuie sur l'histoire du site qui a servi de fil conducteur : la forme des allées évoque l'ancien cynodrome (circuit de courses canines). Le cheminement ne se veut pas direct entre les ponts de l'Europe et de la Concorde. De nombreux sentiers sont proposés avec des espaces ludiques pour les enfants.

Cette approche participative s'inscrit dans la volonté de la Ville d'associer les habitants aux décisions prises par le Maire et l'équipe municipale.



## Un espace où l'art se fond avec la nature : SUNRA

Le street-artist montpelliérain SUNRA a réalisé l'habillage de l'équipement de la Métropole, de quoi créer l'alchimie parfaite avec les végétaux. Ses œuvres sont visibles depuis le rond-point Charles de Gaulle.

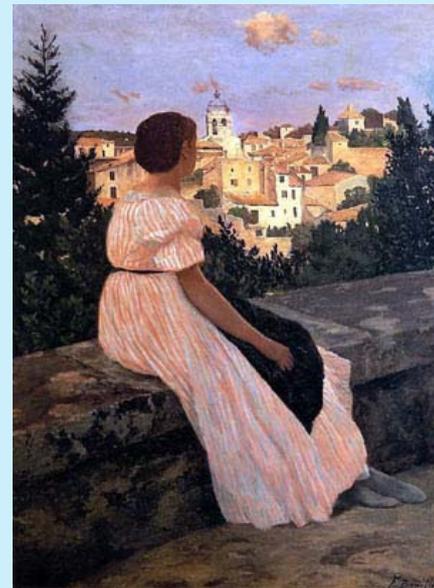
En faisant appel à SUNRA, la Ville entend promouvoir le street-art, marqueur du XXI<sup>ème</sup> siècle et ainsi toucher un public intergénérationnel.



# Repenser la Ville autour du Lez

## Donner toute sa place au Lez, fleuve emblématique de la commune

- La réalisation de ce parc constitue la première phase d'un aménagement paysager et d'une reconquête des berges du Lez, en référence à ce fleuve long de 29 km qui traverse la commune pour ensuite se jeter dans la mer méditerranéenne.
- La seconde phase sera engagée en 2024. Elle consiste en une requalification progressive des berges dans le cadre d'une opération appelée « promenade du Lez ».
- Le parc est pour le moment circonscrit entre les ponts de la Concorde et de l'Europe. **L'ambition portée par la Ville de Castelnau-le-Lez est de l'étendre progressivement jusqu'aux rives de Monplaisir, au gré des possibilités d'acquisition foncière.**
- Dans ce projet se retrouve la symbolique de l'image du tableau de Frédéric Bazille, avec la vue sur Castelnau-le-Lez depuis le parc Méric.
- Une réflexion est parallèlement engagée avec la Métropole de Montpellier pour l'aménagement d'une passerelle piétonne et cycliste au-dessus du Lez, qui ferait la jonction entre les deux communes. Cette dernière permettrait de relier le parc Méric et le cheminement des berges du Lez.



La Robe rose, Frédéric Bazille, 1864

## Un lieu en harmonie avec la nature



Une prairie fleurie a été semée, la vaste palette végétale jouant sur la gamme de couleurs. L'ensemble des végétaux a été choisi dans le respect de la saisonnalité et du climat méditerranéen caractérisé par des hivers doux et des étés chauds, comme en témoigne la ripisylve.

- Elle se compose de trois types de végétations : les plantes herbacées, les arbustes et les arbres
- Toutes ces espèces sont indispensables à l'écosystème du Lez.

## Un lieu convivial et ludique



**Aires de jeux pour petits et grands, cheminements naturels, plaine enherbée, sentiers bucoliques, espace de stationnement pour foodtruck (branchement prévu à cet effet) : le parc des berges du Lez se destine à être un lieu de vie accessible à tous les publics.**

- Les premiers pas sur place se font via la vaste prairie centrale. Celle-ci est dessinée par des cheminements naturels exceptionnels en cœur de ville. Cette allée principale offre une zone propice à des activités multiples (balade, jeux...).
- Dans une optique intergénérationnelle, une aire de jeux a été aménagée pour les enfants, elle se compose de jeux en bois et de toboggans. La partie située au pied du pont de l'Europe accueille un espace de jeux supplémentaire organisé autour d'un boulodrome.



### Un parc innovant connecté, en toute sécurité

Le plan numérique se déploie sur tout le territoire communal, y compris auprès des berges du Lez. Lieu d'innovation, le parc sera équipé du wifi public haut débit.

Que ce soit pour naviguer sur Internet, jouer ou se promener, chacun pourra s'adonner à ses activités en toute sécurité grâce à deux caméras de vidéoprotection qui vont être installées.

#### FINANCEMENT:

**Ville de Castelnau-le-Lez : 350 000 € HT**

Ce projet a été porté par la Ville et le bureau d'étude Garcia Diaz, le syndicat du bassin du Lez et le service hydraulique de Montpellier Méditerranée Métropole (3M).



## 1 an de mandat, 1 an de résultats

La nouvelle équipe municipale entend faire du développement durable un axe central de son mandat. **La création d'au moins un parc boisé par an figure dans les engagements du Maire Frédéric LAFFORGUE.**

Dans le même esprit, **la Ville a ouvert en octobre 2021 l'un des plus grands jardins partagés de France, au sein de l'écoquartier de Caylus.**

**Ces réalisations sont l'aboutissement de projets exemplaires qui tendent à inscrire le respect de l'environnement dans les valeurs portées par la Ville de Castelnau-le-Lez.**

Mairie de Castelnau-le-Lez

2, rue de la Crouzette - CS 40013 - 34173 Castelnau-le-Lez Cedex

Tél. : 04 67 14 27 14 - [communication@castelnau-le-lez.fr](mailto:communication@castelnau-le-lez.fr) - [www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr)



Castelnau-le-Lez

@castelnau\_le\_lez

Castelnau-le-lez

Castelnau-le-lez

[www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr)